



DEMANDE DE LOGEMENT ADAPTÉ EN RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE

Année universitaire 2026 – 2027

Réservée aux étudiants à mobilité réduite et/ou présentant un handicap sensoriel et/ou une maladie invalidante

Si vous êtes étudiant porteur de handicap moteur et/ou sensoriel ou d'une maladie invalidante nécessitant un logement adapté, votre demande de logement doit être effectuée en **3 étapes** :

1. Constituer une demande de logement à travers le DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT (DSE), en cochant bien « je souhaite faire une demande de logement » à partir du 1er mars et jusqu'au 15 mai 2026 sur le site du Crous de votre académie d'origine.

2. Dès mi-mai et jusqu'au 29 juin 2026, faire vos vœux de logement sur [Trouverunlogement.lescrous.fr](https://trouverunlogement.lescrous.fr).

3. En parallèle, remplir ce questionnaire afin de nous permettre de vous identifier et d'étudier votre demande spécifique dans notre parc de logement. Il est à renvoyer par mail avant le 15 mai 2026 accompagné d'une notification MDPH en cours de validité à l'adresse : logement-handicap@crous-versailles.fr

Les commissions d'attribution de logement auront lieu à la fin du mois de mai. Les réponses seront envoyées aux étudiants entre le 08 et le 19 juin 2026 (sous réserve d'avoir envoyé un dossier complet avant la date de fermeture de la campagne).

Si vous bénéficiez de points handicap pour l'attribution d'une bourse, ce formulaire vous a été envoyé automatiquement. Vous n'avez pas d'obligation de le remplir si vous n'avez pas besoin d'adaptations particulières dans votre logement.

NOM (obligatoire) : _____

PRÉNOM (obligatoire) : _____

Date de Naissance (obligatoire) : ____/____/____ Nationalité : _____

N° INE (obligatoire) : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Pays : _____

@mail (obligatoire) : _____

☎ de l'étudiant : _____ ☎ de la famille : _____

❖ Études envisagées en 2026 – 2027

Établissement	
Filière, année d'études	
Ville et lieux d'étude*	

(1) : rayer la mention inutile

(2) : attention, ces équipements ne sont pas fournis par le Crous. Pour toute question sur les aides financières possibles, veuillez-vous rapprocher de la mission handicap de votre établissement d'accueil

❖ **En 2026 – 2027 serez-vous :**

- Boursier d'enseignement supérieur ? OUI ☐ => Echelon : _____ Organisme : _____
NON ☐ (Crous, Région, ...)
- Étudiant international ? OUI ☐ => Programme d'échange : _____
NON ☐

❖ **Exposé des difficultés rencontrées**

Nature des difficultés rencontrées et des conséquences sur la vie quotidienne (joindre obligatoirement une attestation de la MDPH, (RQTH, carte invalidité, Attestation allocation adulte enfant handicapé, ...) :

☐ **Mode de déplacement (1) :**

- **avec aide humaine :** OUI ☐ NON ☐
- **en intérieur :**
 - marche possible OUI ☐ NON ☐
 - utilisation d'un fauteuil roulant OUI ☐ NON ☐
- **en extérieur :**
 - marche possible OUI ☐ NON ☐
 - utilisation d'un fauteuil roulant OUI ☐ NON ☐
- **mode de transport utilisé (1) :**
véhicule individuel adapté – transport adapté – transports en commun – autres (à préciser) :

- **Vous disposez de (1) :**
fauteuil roulant manuel – cannes – fauteuil roulant électrique – véhicule 3 / 4 - autres (à préciser) :

- **Mobilité des membres supérieurs (1) :** possible – impossible

☐ **Communication (1) :** sans aide – avec aide humaine – avec aide technique, si oui laquelle :

Devez-vous recourir à l'assistance d'une tierce personne ? OUI ☐ NON ☐
si OUI dans quelles circonstances, **merci de détailler :**

(1) : rayer la mention inutile

(2) : attention, ces équipements ne sont pas fournis par le Crous. Pour toute question sur les aides financières possibles, veuillez-vous rapprocher de la mission handicap de votre établissement d'accueil

Avez-vous des besoins et/ou souhaits particuliers en matière de logement ?

OUI

☐

NON

☐

Merci de les détailler précisément :

Plus le nombre d'équipements impératifs sera important, plus il sera difficile de trouver un logement adapté à votre demande. Il est donc important que vous sélectionniez uniquement ceux qui vous sont indispensables.

☐ Lève-personne (2)

☐ Logement avec tierce personne pour la nuit

☐ Lit médicalisé (2)

☐ Cuisine privative

☐ Douche sans seuil

☐ Volets roulants électriques

☐ Ascenseur

☐ Portes automatisées

☐ Flash (signal lumineux)

☐ Mobilier à hauteur adaptée

☐ Place de parking

☐ Animal d'assistance

Autre : (N'hésitez pas à nous communiquer toute information utile afin que nous puissions vous accompagner au mieux dans votre démarche)

VŒUX DE LOGEMENT

Type de logement souhaité :

☐ Chambre PMR en colocation

☐ Chambre non PMR en colocation

☐ Studio PMR

☐ Studio non PMR

Si vous avez déjà identifié des résidences qui pourraient correspondre à vos besoins et à vos usages sur le site du Crous, merci de bien vouloir noter les noms ci-après :

(1) : rayer la mention inutile

(2) : attention, ces équipements ne sont pas fournis par le Crous. Pour toute question sur les aides financières possibles, veuillez-vous rapprocher de la mission handicap de votre établissement d'accueil

Vos données médicales resteront confidentielles, traitées par le service social et le référent handicap, mais uniquement connues du médecin qui participe aux commissions.

Toutefois, une fiche de liaison sera adressée à la résidence universitaire après l'attribution d'un logement. En effet, pour des raisons de sécurité, il est important que la résidence soit informée de votre situation particulière afin de pouvoir mieux prendre en compte vos besoins. Cette fiche de liaison ne comportera que les données essentielles à l'aménagement ou au choix du logement.

Je donne mon accord pour la transmission d'une fiche de liaison à la résidence universitaire l'informant de ma situation particulière.

OUI ☐ NON ☐

Je donne mon accord pour que la date de fin de validité figurant sur ma notification MDPH soit enregistrée dans le logiciel Crous de gestion de l'hébergement et ceci afin d'éviter que cette notification me soit redemandée l'année suivante.

OUI ☐ NON ☐

Avant d'envoyer ma demande, je prends note des éléments suivants :

- **L'envoi de mon dossier peut être complété par un échange préalable** (possible par téléphone) avec le Crous, de façon à pouvoir échanger sur ma situation personnelle et ainsi m'offrir les meilleures conditions possibles pour effectuer mes études.
- Du fait de la demande importante de logements auprès du Crous, **après la date du 01 juin 2026, le Crous ne pourra plus vous garantir de logement qui corresponde pleinement à vos besoins.** Aussi, est-il impératif de prendre contact avec le Crous bien en amont de cette date, et ce, même si vous n'êtes pas certain de venir étudier sur l'académie du Crous à la rentrée.

Fait le à Signature

Informations concernant le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) :

Les informations recueillies par le service social, agissant au nom du Directeur Général du Crous de Versailles, à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé destiné au service social du Crous, dans la finalité d'évaluer votre dossier. Ces données seront conservées durant au maximum 5 ans.

Conformément au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, aux informations qui vous concernent, d'effacement, d'un droit d'opposition ou d'une limitation du traitement des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre DPO en vous adressant par mail à : dpo@crous-versailles.fr

(1) : rayer la mention inutile

(2) : attention, ces équipements ne sont pas fournis par le Crous. Pour toute question sur les aides financières possibles, veuillez-vous rapprocher de la mission handicap de votre établissement d'accueil